

Zététique et autodéfense intellectuelle

Existe-t-il des théories non psychanalytiques à la
pédophilie?

SAHINSOY Tugce - 11907965 - L3 éco gestion
CARAGUEL Émilie - 12103745 - L1 sciences de la vie
SAADOUNE Elia - 11912161 - L3 éco gestion
BELLIN Joséphine - 12003906 - L1 chimie biochimie

Introduction

Dans le Larousse, la pédophilie est définie comme “l’attirance sexuelle d’un adulte pour les enfants, fille ou garçon”. Cette définition, bien que générale, introduit tout de même l’idée d’une relation non ordinaire entre deux individus, concept qui perdurera au fil des siècles malgré l’évolution de la définition, et notamment de la définition pénale de l’acte de pédophilie. Il est par ailleurs important de noter que le mot “pédophile/pédophilie” n’apparaît pas dans le code pénal, il est seulement fait mention de la “corruption de mineurs”.

En effet, dès l’écriture du code pénal en 1832 est introduit le terme de “crime de pédophilie” et le concept d’ “attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de onze ans”. Autrement dit, si un adulte a des relations sexuelles avec un enfant de moins de onze ans, c’est un crime. La première évolution notable de ce positionnement est que, dès 1863, la “majorité sexuelle” est portée à treize ans, pour atteindre quinze ans en 1845.

Dans les années 1970, époque d’une remise en question générale, le facteur de consentement est insufflé. Certains pensent qu’il faut réexaminer la question du désir du mineur, chose qui n’était pas concevable jusqu’alors. Ce sont ces mêmes personnes qui commencent à créer des associations telles que NAMBLA, association mise en place par des personnes pédophiles s’opposant à l’idée d’un âge minimal pour avoir des rapports sexuels et voulant provoquer une évolution des mentalités en invoquant le fait d’être “séduits” par des mineurs pour se dédouaner de leurs actes dans un premier temps mais aussi en affirmant que les mineurs ont, eux aussi, droit au désir et à la sexualité.

Il s’ensuit que, au cours des années 1980, les viols sur mineurs se retrouvent fréquemment non condamnés. Ces faits sont d’autant plus renforcés par les propos tenus par certains médecins déclarant que la disproportion des organes génitaux entre adultes et mineurs est telle qu’il ne peut y avoir de viol car il ne peut pas y avoir pénétration (à l’époque, le viol s’entend comme un coït entre homme et femme et exclut la sodomie et toute autre forme de pénétration ainsi que les rapports homosexuels).

La dernière évolution majeure de la définition de pédophilie remonte à la réforme du code pénal de 1994. L’acte de pédophilie est alors définie comme un “attentat à la pudeur tenté ou consommé sans violence sur un mineur de moins

de 15 ans”. Les termes “attentat à la pudeur sans violence” sont remplacés par les termes “délit d’atteinte sexuelle”, marque d’une rétrogradation car l’acte n’est alors plus considéré comme un crime mais plutôt comme un délit. Enfin, la définition d’un viol est elle aussi mise à jour et est décrit maintenant comme “tout acte de pénétration sexuelle commis par violence, contrainte, menace ou surprise”.

Aujourd’hui, la question du consentement est toujours centrale au débat. Le terme de pédocriminalité est préféré au terme de pédophilie qui, selon Edouard Durand, juge pour enfants, “masque le réel des violences sexuelles”. La loi indique que la contrainte morale ou la surprise peuvent résulter de la différence d’âge existant entre la victime et l’auteur des faits. Lorsque les faits sont commis sur un mineur de 15 ans, la contrainte morale ou la surprise sont caractérisées par l’abus de la vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour ces actes. Dit plus simplement, une relation sexuelle non consentie avec un enfant de moins de quinze ans sera punie comme agression sexuelle avec circonstance aggravante car commise sur une personne ne dépassant pas la majorité sexuelle.

Lorsque nous nous renseignons sur le profil d’une personne éprouvant une quelconque attirance ou des fantasmes pour un enfant, il nous est très facile de trouver diverses théories faisant référence au passé de la personne et aux différents traumatismes que celle-ci aurait pu subir, autrement dit, la plupart des explications qui seront données face à une affaire de pédocriminalité seront d’ordre psychanalytiques. Mais n’y aurait-il pas différentes explications à ces phénomènes ? Existe-t-il des théories non psychanalytiques à la pédophilie ?

Nous commencerons par nous intéresser à ces théories psychanalytiques, puis nous poursuivrons en essayant d’expliquer pourquoi celles-ci ne sont pas suffisantes en évoquant, s’il en existe, les théories non-psychanalytiques.

Les théories psychanalytiques à la pédophilie

L'OMS décrit la pédophilie comme un trouble de la préférence sexuelle provoquées par des traumatismes passés. Cette notion de traumatisme antérieur influençant la personnalité d'un individu.

En 1865 Émile Littré et Robin introduisent la perversion sexuelle comme une pathologie mentale dans le Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie, des sciences accessoires et de l'Art vétérinaire. Mais ce n'est qu'en 1886 que la première théorisation psychiatrique de la pédophilie sous le terme de « pedophilia erotica » apparaît dans l'ouvrage de Richard Von Krafft-Ebing, psychiatre austro-hongrois: *Psychopathia sexualis*. Dans cet ouvrage, les perversions sexuelles sont classées en 3 catégories selon leur objet (homosexualité, pédophilie, zoophilie), leur but (sadisme, voyeurisme, exhibitionnisme) et leur changement de zone érogène (fétichisme). Von Krafft-Ebing définit ainsi la perversion sexuelle comme « un état morbide des sphères de représentations faisant que les représentations, qui d'habitude, doivent provoquer physico-psychologiquement des sensations désagréables, sont au contraire accompagnées de sensation de plaisir ». D'après lui, le pédophile est un individu « taré, ni homosexuel, ni libertin, dont les actes sont très strictement réduits à des palpations impudiques et à la masturbation des victimes ». En 1931, Albert Moll, psychiatre allemand, réédite *Psychopathia Sexualis*, dont la préface sera rédigée par Pierre Janet, psychologue. C'est aussi à cette occasion que le terme de pédophilie est intégré au jargon médical français.

Freud, quant à lui, refuse de poser un regard médical sur la question car pour lui il ne s'agit pas de psychiatrie mais d'un phénomène qui concerne certaines catégories sociales pour lesquelles le contact avec les enfants est facilité. Il affirme que les perversions (ou déviations sexuelles) peuvent faire partie de la vie sexuelle normale et selon lui, l'Être Humain est « constitutionnellement prédisposé à la perversion ». Il décrit la pédophilie comme une névrose obsessionnelle qui se développe pendant une période précise de l'évolution libidinale : la phase sadique-anales qui est la seconde phase d'évolution psycho-sexuelle d'un bébé et qui serait impliquée donc dans la paranoïa ainsi que dans les névroses obsessionnelles. Ce stade permettrait ainsi l'apparition d'une ambivalence qui se caractérise par des pulsions antagonistes, constitutives de la

polarité actif-passif. Klein et Stoller, quant à eux, pensent que l'enfant s'identifie en premier lieu à la mère (phase de proto-féminité) du fait de la relation symbiotique entre l'enfant et la mère au cours de la grossesse. Pour ces deux psychiatres, c'est « cette relation-identification précoce à la mère et l'opération de séparation, qui représente l'étape charnière de la structuration psychique », d'ailleurs, Mc Dougall parlera de cette séparation comme le « traumatisme initial » auquel doit faire face l'enfant, qui serait d'après lui une potentielle source d'angoisse pour ce dernier. Ainsi, l'origine de la perversion serait la conséquence d'une mauvaise séparation de la mère et de l'enfant.

Il est tout de même important de noter que les psychanalystes n'apportent que peu d'intérêt à la pédophilie.

Ainsi, malgré les divergences d'avis sur la question de la pédophilie, les psychanalystes sont globalement d'accord sur le fait que ce genre de pensées et de fantasmes apparaîtraient dès l'enfance et seraient développés ou non par la suite selon l'environnement dans lequel évolue l'individu et selon les traumatismes qu'il pourrait subir au cours de sa vie.

Les théories non psychanalytiques

Bien que la majorité des articles, ouvrages, documentaires (...) explique la pédophilie par des théories psychanalytiques, telles qu'un traumatisme que l'individu aurait subi dans sa petite enfance qui lui aurait permis de développer des frustrations et des pulsions sexuelles, nous pouvons tout de même tenter de trouver des explications plus scientifiques et plus expérimentales.

Il est tout d'abord important de faire une distinction entre pédophilie et agression sexuelle sur mineur, ou entre l'attraction pour les enfants sans passage à l'acte et le passage à l'acte. Le passage à l'acte, comme évoqué précédemment serait une conséquence d'un traumatisme antérieur. L'individu voudrait revivre ce traumatisme mais en occupant la place de la personne dominante, il ne voit alors pas son acte comme une agression mais plutôt comme une aide au développement sexuel de l'enfant. Nous pouvons ainsi aisément dégager deux facteurs incitant à l'agression sexuelle : la préférence sexuelle et les distorsions cognitives. Une distorsion cognitive est un schéma de pensée exagéré ou

irrationnel impliqué dans l'apparition et la perpétuation d'états psychopathologiques, en particulier ceux qui sont plus influencés par des facteurs psychosociaux (wikipedia). Cependant, ces deux facteurs ne sont pas suffisants pour conclure à une origine non-psychanalytique à la pédophilie. En effet, plusieurs études, dont celles de Marshall, de Siegert Ward, de Mc Cormack et de Hudson à la fin du XXe siècle, montrent qu'au préalable de l'acte délictuel, les délinquants sexuels seraient dans un état de solitude et dans un besoin d'intimité, que seul le passage à l'acte viendrait atténuer". Ces études montrent aussi que ce vécu de solitude serait associé à un état émotionnel que Proulx, Mckibben et Lusignan qualifient de dysphorique à la même période. Ces émotions démesurées comprendraient par ailleurs une "dimension de colère chez l'agresseur de femmes adultes, non retrouvée chez l'agresseur d'enfants". Cette absence de colère envers sa victime semble provenir du fait que les agresseurs ont été eux aussi des victimes durant l'enfance.

Nous pouvons donc affirmer que si l'on rapproche la pédophilie à la paraphilie, nous ne pouvons la considérer comme étant d'origine non-psychanalytique. En effet, ce trouble semble provenir de traumatismes d'enfance qui ont aboutit à un trouble mental chez le sujet. De plus, sans considérer les personnes pédophiles ayant elles-mêmes été violées durant l'enfance, certaines études ont prouvé que l'absence d'une présence parentale, l'isolement social de la famille ou des conditions de vie précaires sont des facteurs qui peuvent mener un individu à la pédophilie, voire à la pédocriminalité.

Il peut être à présent intéressant de se questionner sur une origine biologique à la pédophilie.

Premièrement, nous savons que l'attirance sexuelle est régie par les hormones. Chez les Hommes, les hormones stéroïdiennes gonadiques, contrôlées par l'hypophyse et l'hypothalamus (régions du cerveau situé à sa base) ont un rôle important dans la sexualité de l'individu. En 1993, Stoléru et Al., ont mesuré les taux de testostérone et de LH (hormone produite par l'Hypophyse et régulant la production de testostérone) chez des sujets masculins qui ont été exposés au visionnage de films érotiques. Ils ont ainsi pu attribuer deux rôles à la testostérone : elle facilite l'excitation sexuelle à court terme et peut, à long terme, jouer un rôle sur l'orientation et le comportement sexuel du sujet. Cependant, le

chercheur Heim, en 1981, a étudié les variations de testostérone chez des sujets qui ont subi une castration. Cette étude a montré une abolition ou une diminution conséquente des érections et des pratiques sexuelles chez la majorité des sujets. En revanche, on ne peut conclure sur l'existence d'un lien entre la sécrétion de testostérone et comportement sexuel grâce à cette étude puisqu'on remarque une persistance chez certains sujets d'intérêts et de pratiques sexuelles. Ces deux hypothèses montrent qu'ils n'existent pas encore de théories claires et précises sur le rôle de la testostérone plasmatique dans le champ des violences sexuelles car les différentes études s'intéressant à cette question ne tiennent pas toujours compte des fluctuations physiologiques de la testostérone (circadiennes (moment de la journée), saisonnières, âge du sujet, ...).

Dans un second temps, nous nous sommes demandées si la pédophilie pouvait résulter d'une malformation neuronale existant dès la naissance de l'individu et qui pourrait altérer le désir sexuel. Cependant, les études qui auraient pu appuyer nos propos ne sont encore que trop peu développées pour être analysées (les bases neurales du désir sexuel n'étant encore que trop peu connues).

Conclusion

Nous avons commencé par travailler les causes psychanalytiques de la pédophilie. Cette hypothèse reste dominante depuis la fin du XIX^e. En effet, pour de nombreux chercheurs et philosophes, des comportements pédophiles sont le résultat de traumatismes passés qui ont aboutis cette déviance sexuelle.

Par la suite, nous avons étudié des causes non-psychanalytiques à la pédophilie. Pour cela, nous avons étudié de nombreux articles et thèses récentes. En effet, cette vision de la pédophilie est nouvelle et n'a donc été étudiée que très récemment. Les informations récoltées sont donc à prendre avec beaucoup de recul car ne sont que très peu démontrées pour le moment.

Nous avons aussi remarqué que les sujets qui ont été étudiés dans certains travaux sont extrêmement différents, de par leur activité professionnelle, leur classe sociale ou même leur éducation et expériences passées (pouvant conduire à différents traumatismes considérés comme insignifiants pour les chercheurs). Il est donc beaucoup plus compliqué de comparer les résultats des

différentes expériences. Toutes les recherches que nous avons faites aboutissent à des conclusions similaires. Les pédophiles peuvent avoir des pathologies mentales qui expliqueraient l'altération de leur attirance sexuelle, cependant, cette maladie serait issue de traumatismes qui ont eu lieu durant leur enfance. Nous pouvons donc conclure que les maladies mentales de certains pédophiles, pourraient être dues aux conséquences d'expériences passées traumatisantes qui provoquent des troubles mentaux.

Rien n'interdit de faire des hypothèses sur une potentielle origine génétique ou biologique à la pédophilie, cependant, imaginer une explication génétique à cette paraphilie relèverait de la simplification voire même de la naïveté car comme déjà dit précédemment, le sujet n'est pas encore assez exploité.

Bibliographie

- <https://www.franceculture.fr/droit-justice/pedocriminalite-ce-que-disent-les-lois-depuis-1810>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pédophilie/58976>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/North_American_Man/Boy_Love_Association
- <http://www.anthropiques.org/?p=39>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Distorsion_cognitive
- [La pédophilie: médicalisation d'un désir interdit \(cnrs.fr\)](https://www.cnr.fr/la-pedophilie-medicalisation-d-un-desir-interdit)
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01766814/document>
- <https://www.cairn.info/revue-etudes-2003-1-page-43.htm>
- <https://www.vice.com/fr/article/y3zk55/il-est-temps-que-la-pedophilie-soit-traitee-comme-une-maladie-mentale>
- <https://www.researchgate.net/publication/317780740> La neuropsychologie des auteurs d'agressions sexuelles
- <https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1515707-qui-se-cachent-derriere-les-pedophiles-tous-ne-sont-pas-les-monstres-que-l-on-s-imagine.html>
- <https://www.lhistoire.fr/quand-la-p%C3%A9dophilie-devient-un-scandale>
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01766814/document>
- <https://www.lareponsesdupsy.info/pedophilie>
- https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/pourquoi-vaut-il-mieux-parler-de-pedocriminalite-plutot-que-de-pedophilie_3778825.html
- https://www.universalis.fr/encyclopedie/ambivalence-psychoanalyse/#i_0
- <https://lespetiteshistoiresdelapsy.wordpress.com/criminologie/levolution-du-regard-des-psychoanalystes-sur-la-pedophilie-et-la-pedocriminalite-de-freud-a-dolto/>

NOTE D'AUTO-ÉVALUATION : 11/20